

**BAREMÈ DES HONORAIRES AU 1er DÉCEMBRE 2013**

**A - VENTE DE LOCAUX A USAGE D'HABITATION**

<b>PRIX NET VENDEUR</b>		<b>HONORAIRES T.T.C</b>	
<u>TRANCHE DE PRIX COMPRIS ENTRE</u>		<u>EN SUS DU PRIX NET VENDEUR</u>	
0 €	et	49 999 €	Forfait 4 000 €
50 000 €	et	149 999 €	8 %
150 000 €	et	199 999 €	6,8 %
200 000 €	et	229 999 €	6,5 %
230 000 €	et	299 999 €	6 %
+ 300 000 €	et		5 %

**Les honoraires sont arrondis à la dizaine d'euros inférieure**

**B - LOCATION DE LOCAUX A USAGE D'HABITATION**

HONORAIRES T.T.C : 8 %

DU LOYER ANNUEL NET DE CHARGES

REPARTI PAR MOITIÉ ENTRE PROPRIÉTAIRE ET LOCATAIRE

**C - LOCATION SAISONNIÈRE DE LOCAUX A USAGE D'HABITATION**

HONORAIRES T.T.C : 20 %

DU LOYER DE LA PÉRIODE NET DE CHARGES

REPARTI PAR MOITIÉ ENTRE PROPRIÉTAIRE ET LOCATAIRE

**D- VENTE DE LOCAUX A USAGE COMMERCIAL**

CESSION DE FONDS DE COMMERCE ET DROIT AU BAIL

Honoraires calculés suivant barème vente de locaux d'habitation

Avec majoration de 10 %

**E - LOCATION DE LOCAUX A USAGE COMMERCIAL**

HONORAIRES H.T A LA CHARGE DU LOCATAIRE

CALCULÉS SUR LE MONTANT DU LOYER ANNUEL H.T

BAIL COMMERCIAL 9 ANS 25 %

CONVENTION D'OCCUPATION PRÉCAIRE 15 %